



Société de **Tir** du **Bassin** de **Longwy**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 05 décembre 2025

Procès-Verbal

Table des matières

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire	1
Rapport moral	2
Rapport du nombre de licenciés	2
Évolution des catégories d'âge.....	2
Formations	3
Rapport de l'école de tir.....	3
Rapport activité sportive.....	3
Rapport financier.....	4
Élection des membres du comité directeur et du président	7
Mot des invités :	7
Questions diverses :	8
Clôture :	8

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Le président, Laurent BINDA, ouvre l'assemblée générale ordinaire de la Société de Tir du Bassin de Longwy, régulièrement convoquée, le vendredi 05 décembre 2025 à 19 h 49.

Nombre de personnes convoquées :	152
Nombre de personnes présentes :	40
Nombre de procurations reçues :	23
Nombre de voix exprimées :	63

Rapport moral

L'année 2025 a été une année avec de forts investissements :

- Poursuite de la rénovation de l'éclairage,
- Investissement dans un compresseur pour les armes à air comprimé,
- Gros travaux pour le changement de la plaque de blindage au pas de tir 25 mètres, ce qui a permis d'ouvrir à tous les calibres armes de poing, mais seulement 22 LR et 9 mm pour les armes d'épaules,
- Changement des bandes antirebonds au 25 mètres et 10 mètres loisir,
- Passage à la fibre pour internet, qui n'a pas été sans mal d'un point de vue administratif et par la même occasion nous avons modernisé le réseau informatique et ajouté une caméra au pas de tir 25 mètres,
- Acquisition de 2 pistolets 22 LR FN 502 pour les initiations et 1 pistolet plomb.

Nous avons décidé de mettre en location les 2 pistolets 22LR pour couvrir les frais d'entretien et pour amortir l'investissement.

De même ; nous avons mis en vente les cartons C50, qui étaient gratuits avant les travaux.

Les cafés ont augmenté de 20 centimes pour un prix de 1,50 €.

Pour l'année 2026, nous devons prévoir la réhomologation de nos pas de tir 10 m plomb, 25 m et 50 m dont la dernière homologation remonte à 2016.

Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'assemblée générale qui le valide en intégralité à l'unanimité.

Rapport du nombre de licenciés

Le 05 décembre 2025, le club compte 152 licenciés :

- 14 femmes
- 138 hommes

Le nombre de licenciés est relativement stable (25 femmes et 131 hommes en 2024).

À la suite de la fermeture du créneau jeunes tireurs, nous redirigeons les jeunes vers les autres clubs.

Nous accueillons de nouveaux licenciés tout au long de l'année, le nombre va encore évoluer.

Évolution des catégories d'âge

	1254141 S.T. BASSIN LONGWY	ADULTE				JEUNE				TOTAL
		Créa	Réa	Renou	Total	Créa	Réa	Renou	Total	
	2022/2023	18	4	103	125	4	1	6	11	136
	2023/2024	11	4	113	128	4	0	9	13	141
	2024/2025	22	2	120	144	1	0	10	11	155
	2025/2026	17	5	127	149	0	0	1	1	150

Formations

Secourisme :



- 10 commissaires de tir ont été formés au premier secours PSC.
- 1 membre du bureau est formateur en premiers secours.

Cibles couleurs :

Bilan des cibles couleurs



	Cible blanche	Cible jaune	Cible orange	Cible verte	Cible bleue
2024-2025	19	6	2	2	
Total	39	15	8	5	

Deux commissaires de tirs (Laurent WEBER-DÜDING et Zina BOUCHEMLA) vont passer leur cible bleue en juin 2026.

Certificat de compétence Capacité à Accueillir et Conseiller :



- Zina BOUCHEMLA
- Donovan CAUDRON

La STBL organise une formation, avec les services de la formation de la ligue, en interne et sur site du CAC pour accroître les compétences des commissaires de tir et que leur soit délivré le certificat. Une dizaine de commissaires supplémentaires pourraient alors être certifiés.

Brevet Fédéral d'Animateur :



Deux commissaires de tirs (Laurent WEBER-DÜDING et Zina BOUCHEMLA) sont actuellement en formation à Verdun afin d'obtenir le brevet fédéral d'animateur.

Rapport de l'école de tir

Bien que le club n'ait pas à proprement parler d'école de tir, il y avait un créneau réservé aux mineurs les samedis de 10 h à 12 h. Faute de volontaires pour assurer l'encadrement des jeunes, nous avons dû renoncer à la poursuite de l'accueil les samedis matin. Les jeunes ont intégré d'autres clubs, ou pour au moins 1 sont passés en junior et sont licenciés adultes à la S.T.B.L.

Rapport activité sportive

L'équipe de compétiteurs s'est maintenue avec une nouvelle dynamique et des investissements personnels à reconnaître. Nous avons 6 compétiteurs réguliers.

Le club est connu et reconnu avec la participation à 5 rencontres amicales.

Championnats officiels 2024-2025 :

Championnat départemental 2025 à Toul et Laxou.

Discipline	Nom – Prénom	Place	Total
Pistolet 10 m	PETREMENT Yannick	1	550
Pistolet 10 m	BOUCHEMLA Zina	6	496
Pistolet Vitesse 10 m	BOUCHEMLA Zina	3	11
Pistolet Standard 10 m	BOUCHEMLA Zina	2	306
Carabine 10 m	MAGDELENNE Laurie	6	514,4
Carabine 10 m	JORGE Ludovic José	3	547,9

Championnat de Lorraine 2025 à Volmerange-les-Mines (à venir)

Championnats de France 2024 : Emie GUIDARINI (qui a quitté le club pour celui de Volmerange)

Rapport financier

BILAN FINANCIER 2024-2025

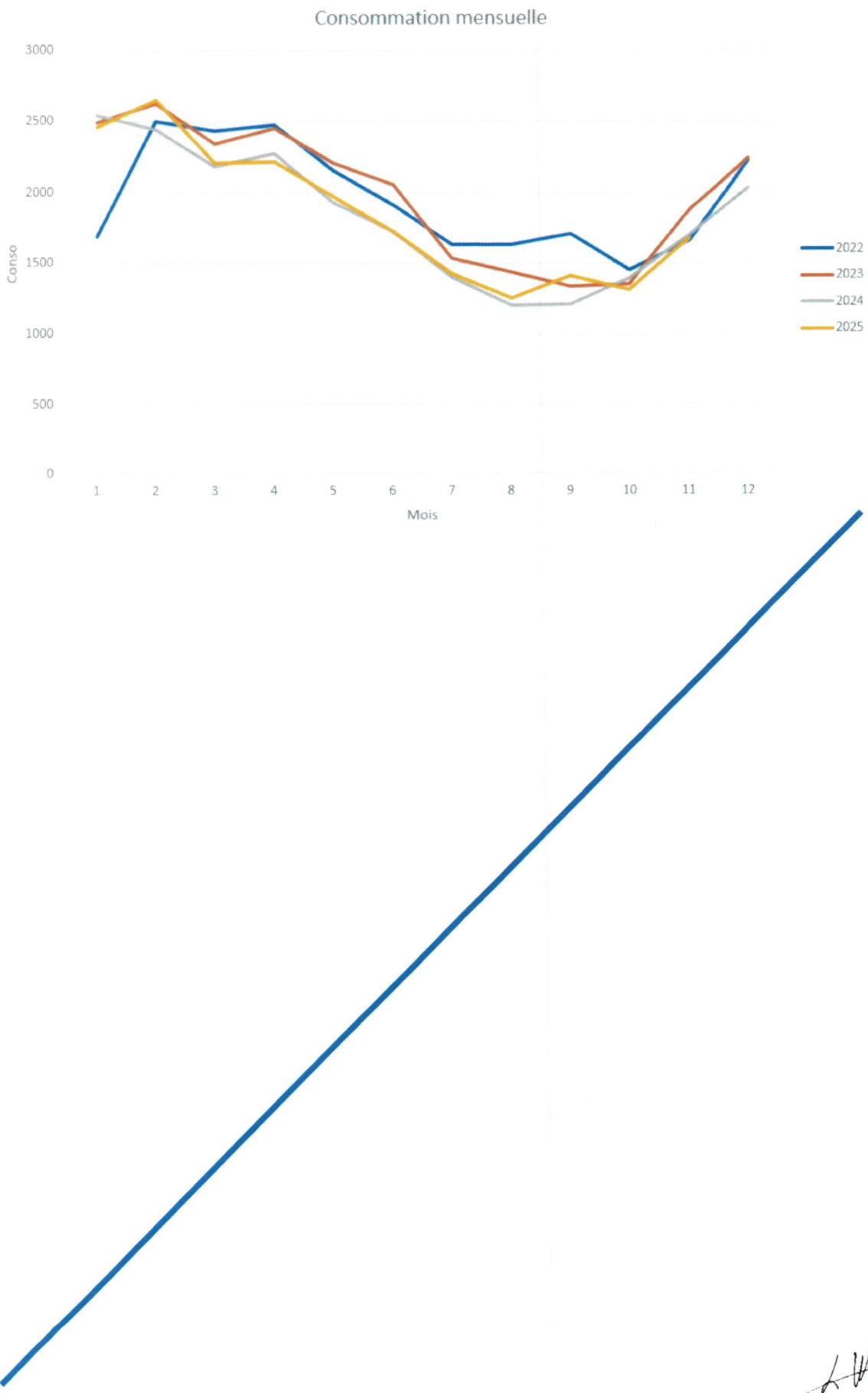
Dépenses	Montant	Recette	Montant
Licences	15 494,50 €	Licences	28 080,00 €
Engagement	1537,50 €	Pdts divers	4097,44 €
Déplacement	32,00 €	MATTIR	80,00 €
Bureau	1295,35 €	Pdts financiers	654,44 €
Entretien tir	22 110,35 €	Subvention	3500,00 €
EDF-Tel- Poste-Internet	8220,25 €	Remboursements	706,57 €
Divers réception	445,64 €		
TOTAL	49 135,58 €	TOTAL	37 118,45 €
		Déficit	- 12 017,13 €

Les subventions versées la saison précédente :

- Ville de Longwy : 2700 €
- CODEP : 800 €
- À venir (sur bilan 2025-2026) ANF : 3000€

Notre plus grosse charge fixe est l'électricité. Depuis 2022, nous suivons mensuellement notre consommation. Nous avons diminué notre consommation et elle est maîtrisée.

Il est maintenant difficile d'encore diminuer la consommation. Il reste quelques éclairages, mais l'impact restera malgré tout marginal.



Bilan prévisionnel :

CHARGES	MONTANT ¹⁾	PRODUITS	MONTANT ¹⁾
Charges Directes		Ressources directes	
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de service	
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	5 500 €
Achats non stockés de matières et fournitures	4 800 €	Prestations de services	1 000 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 800 €	Produits des activités annexes	€
Fournitures d'entretien et de petit équipement	500 €		
Fournitures administratives	700 €		
Autres fournitures	€		
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Sous-traitance générale		Subvention CNDS	
Locations mobilières et immobilières	500 €	Etat (à détailler)	3 000 €
Entretien et réparation	10 000 €	Région(s)	€
Assurance	550 €	Département(s)	800 €
Documentation	€	Intercommunalité	€
Divers	€	Autres établissements publics	€
62 - Autres services extérieurs		Communes	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- LONGWY	4 000 €
Publicité, publications		Organismes sociaux (à détailler)	€
Déplacements, missions et réceptions	1 600 €	-	€
Frais postaux et de télécommunication	1 200 €	-	€
Services bancaires, autres	60 €		
Divers	€		
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		Autres (précisez)	
Rémunérations du personnel			€
Charges sociales			€
Autres charges de personnel			€
65 - Autres charges de gestion courante	18 000 €	75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières	€	Cotisations, dons	28 810 €
67 - Charges exceptionnelles	€	Autres (précisez)	€
68 - Dotation aux amortissements, - provisions et engagements	€	76 - Produits financiers	600 €
		77 - Produits exceptionnels	€
		Sur opérations de gestion	€
		Sur exercices antérieurs	€
		78 - Reprise sur amortiss et provision	€
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES INDIRECTES	
Charges fixes de fonctionnement			€
Frais financiers			€
Autres			€
TOTAL DES CHARGES	43 710	TOTAL DES PRODUITS	43 710 €
Contributions volontaires ¹²⁾			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	€
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestation en nature	€
Personnes bénévoles		Dons en nature	€
TOTAL	43 710	TOTAL	43 710 €

Le bilan prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée générale qui l'approuve à l'unanimité.

Avec l'augmentation des cotisations CODEP, de la ligue, de la fédération et du coût de la vie en général, le comité directeur a décidé de proposer une **augmentation modérée du montant des cotisations de l'ordre de 5 euros pour la prochaine saison.**

La motion est soumise à l'approbation de l'assemblée générale qui **vote en faveur de l'augmentation à l'unanimité.**

Élection des membres du comité directeur et du président

Le secrétaire général indique que par suite de la démission de Mme GUIDARINI et de la vacance de deux postes, deux candidats ont présenté leur candidature afin d'intégrer le comité directeur. Il s'agit de :

- DIOMEDI Geoffrey
- TEKIN Osman

Les candidatures sont parvenues le 1^{er} novembre 2025, soit avant la date de clôture fixée au 20 novembre 2025 par l'article 6, paragraphe 4 des statuts de l'association en date du 13/12/2024.

La liste est proposée à l'approbation de l'assemblée générale par vote à main levée :

- Validation de la liste : 63 (soixante-trois)
- Objection : 0 (zéro)
- Abstention : 0 (zéro)

La liste est validée à l'unanimité.

Le secrétaire invite maintenant les membres de cette liste à proposer leur candidature au poste de président. Le vote aura lieu à bulletin secret.

Le président sortant, Laurent BINDA est le seul à proposer sa candidature.

L'assemblée générale ordinaire vote à bulletin secret.

- Laurent BINDA : 62 (Soixante-deux)
- Votes blancs : 0 (zéro)
- Votes nuls : 0 (zéro)

Le président sortant est réélu à l'unanimité moins une voix.

Mot des invités :

Intervention de M. Kamel BOUZAD (représentant le service des sports de la mairie)

M. BOUZARD rappelle que la mairie a subventionné le club la saison dernière et que malgré le climat économique difficile, elle a porté ses subventions à 4000 euros cette année.

Il indique être favorable à un meilleur échange entre les associations sportives et propose une mutualisation des moyens en matière de formation, plus particulièrement dans les formations de secourisme.

Il félicite le club pour ses résultats et pour sa gestion administrative.

Intervention de M Didier LAROCHE, président du Comité Départemental 54 :

M. LAROCHE déplore la fermeture de l'école de tir et espère qu'elle pourra rouvrir un jour.

Il rappelle qu'il ne faut pas hésiter à demander des subventions au CODEP et qu'il étudiera avec bienveillance chaque demande. Il salue la gestion du club et les efforts faits en matière de formation.

Questions diverses :

Sur l'invitation du président, l'assemblée générale est appelée à se manifester pour des questions ou précisions éventuelles. L'assemblée reste muette.

Clôture :

Le Président Laurent BINDA remercie l'ensemble des membres présents, les commissaires de tir, les membres du comité directeur et les invités présents. Après avoir invité l'ensemble des membres à un pot de l'amitié, le président clôt l'assemblée générale ordinaire le 05 décembre 2025 à 20 h 25.

Le Secrétaire Général
Laurent WEBER-DÜDING



Le Président de la STBL
Laurent BINDA

